

8. Responsabilité sociale des entreprises;
9. Aide publique au développement;
10. Démocratisation de la politique.

La plupart des activités de recherche et de promotion en matière de politiques d'intérêt public auxquelles se livrent les membres du CCCI visent le gouvernement du Canada et, par l'entremise de celui-ci, des institutions multilatérales comme les Nations unies et ses organismes, la Banque mondiale, le FMI, l'OTAN ou l'Organisation mondiale du commerce. Certaines s'adressent directement aux institutions multilatérales, tandis que d'autres visent les entreprises. De plus en plus, les sociétés du secteur privé et les organismes de réglementation internationaux influent davantage sur la vie des gens que les gouvernements nationaux, et c'est ce que traduit l'orientation des activités de recherche et de promotion en matière de politiques d'un grand nombre des membres. La présente étude n'englobe pas les programmes des membres du CCCI qui se livrent avec des partenaires à des travaux de recherche et de promotion axés sur les gouvernements de l'hémisphère Sud.

À chacun de ces domaines d'action correspond une communauté plus vaste ordinairement composée de fonctionnaires, d'élus, de sociétés, de médias, d'organisations de la société civile, d'activistes, d'universitaires et de chercheurs, sans oublier le grand public. La présente carte n'englobe qu'une composante de la société civile, c'est-à-dire celle des organisations, institutions et Églises qui s'occupent de coopération internationale.

L'enquête révèle que le secteur de la coopération internationale est en période de transition. Des organisations qui ont traditionnellement mené des programmes outre-mer s'intéressent davantage à la politique d'intérêt public canadienne. D'autres qui se sont intéressées principalement à des dossiers canadiens attachent de moins en moins d'importance aux frontières nationales. Les mouvements ouvrier, écologiste et pacifiste, de même que le mouvement des femmes et celui des droits de la personne chevauchent tous le secteur de la coopération internationale. Chacun constitue un mouvement international et adopte un point de vue de plus en plus internationaliste. Un examen de chacun de ces mouvements déborde toutefois le cadre de cette étude. Chaque domaine d'action ne traduit peut-être pas la capacité totale d'intervention par rapport aux buts et objectifs qu'englobe le programme d'action du CCCI.

Même si elles s'intéressent et participent de plus en plus à des activités de recherche et de promotion en matière de politiques, les ONG de coopération